CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E16599** **VALABLE JUSQU'AU** **15/07/2027**

ÉDITÉ LE 21/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976

Raison sociale : MARCEL HAMON

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/12/2005

Capital : 480 000

217 RUE ARISTIDE BRIAND
78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 314 658 121

Siret : 314 658 121 00053

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 05727700K 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 30883125Y 1804

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 30883125Y 1804

Situation fiscale et sociale : A jour au 21/05/2026

Téléphone : 01 39 19 74 46 **Fax :** 01 39 19 84 40

Portable :

Responsabilité légale :
FAVREL RICHARD PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : courrier@marcelhamon.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 143 575 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	12	16/07/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 21/05/2026 15:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.